

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 208

présenté par
Mme Yadan

TITRE

À la fin du titre, supprimer les mots :

« : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le recours à la citation attribuée à Neil Armstrong est inapproprié. On peut parler de corrida sans tomber dans l'emphase.

Cet amendement propose de remplacer le titre par un titre plus conforme.